



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

13 décembre 2021

Escroqueries financières : conférence de presse commune Parquet de Paris, AMF, ACPR, DGCCRF

Ampleur du phénomène, modes opératoires des escrocs, profils des victimes, réponses des autorités : à l'occasion d'une conférence de presse conjointe le 13 décembre 2021, le Parquet de Paris, l'Autorité des marchés financiers, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont dressé un état des lieux des escroqueries financières en France. Elles ont appelé les épargnants à la plus grande vigilance pour s'en prémunir.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

15 décembre 2021

Lettre de
l'Observatoire de
l'épargne de l'AMF -
N°46 - Décembre 2021



ARTICLE ARNAQUES

15 décembre 2021

Eviter les arnaques



ARTICLE ARNAQUES

13 décembre 2021

Témoignages et
décryptages



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02

